

CONCLUSION

Le rôle de M. Laurier à la conférence (1)

Quel a été, en somme l'attitude particulière des délégués canadiens à la conférence? Des deux collègues du premier ministre, il n'y a rien à dire. Sir Frederick Borden, nous ont appris les journaux de Londres, a été malade d'indigestion à peu près tout le temps; et M. Brodeur n'a pas échappé un seul instant aux effets incurables de sa nullité chronique.

Modifions donc la question.

Quel a été le rôle personnel de sir Wilfrid Laurier?

En somme on peut le résumer en deux paragraphes:

Désir manifeste de servir les fins politiques du ministère Asquith;

Préoccupation intense de dérober ses attitudes sur les questions vitales de l'empire.

Sur le premier point, je ne dirai qu'un mot.

Au banquet du *Constitutional Club*, sir Wilfrid Laurier déclarait qu'au Canada il était libéral (hum! n'insistons pas) mais qu'en Angleterre, il n'appartenait à aucun parti. C'est vrai dans le sens qu'il a tout de même servi les divers gouvernements au pouvoir à Londres. Mais cette année, au sortir d'une conférence de trois semaines où le premier ministre canadien avait rendu au ministère radical de la Grande-Bretagne des services constants et signalés, cette déclaration de neutralité, faite dans l'un des foyers du torysme unioniste, se teintait d'une ironie et d'une impertinence délicieuses.

• • •

Mais l'autre point est pour nous d'un intérêt plus immédiat.

Avant, pendant et après la conférence M. Laurier a pris des précautions vraiment extraordinaires pour voiler ses attitudes et cacher au public la nature et la portée de ses actes.

Pourquoi tenait-il à ce point au secret des délibérations?

Les exigences de la diplomatie et de la stratégie n'ont été que le prétexte de tout ce mystère.

Pas un homme sérieux ne croira que les lords de l'amirauté se soient enfermés avec M. Brodeur afin de profiter de ses lumières, ni que dans les rares intervalles de ses crises d'indigestion, notre joyeux ministre de la milice ait donné des leçons de stratégie à lord Roberts, à lord Kitchener ou au général French.

(1) Cet article a paru le 28 juillet 1911.